

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** Gilbert Truffer, AdG/LA, Christine Seipelt Weber (suppl.), AdG/LA, Laetitia Heinzmann Bellwald (suppl.), AdG/LA, et Reinhold Schnyder, AdG/LA  
**Objet** Liquidation de l'élevage d'esturgeons Kasperskian  
**Date** 06.05.2019  
**Numéro** 3.0444

---

## **Actualité de l'événement**

Le 29 mars 2019, lors d'une assemblée générale extraordinaire, les actionnaires de Kasperskian AG ont décidé de liquider l'entreprise.

## **Imprévisibilité**

La liquidation de l'entreprise Kasperskian AG n'était pas prévisible.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

L'entreprise Kasperskian AG a bénéficié d'un soutien financier de la part du centre de cautionnement et de financement du canton du Valais (CCF). Peut-on exiger le remboursement de cet argent?

L'élevage d'esturgeons Kasperskian établi à Loèche va fermer boutique. Lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 29 mars, les actionnaires ont décidé de liquider l'entreprise.

Un groupe d'investisseurs réunis autour de Peter Brabeck, ancien président du conseil d'administration de Nestlé, ont claqué 30 millions pour cette installation. Selon Peter Brabeck, l'entreprise n'est pas rentable en Suisse en raison du faible chiffre d'affaires et des coûts de production élevés. Les consommateurs, les détaillants et les restaurateurs ne sont pas disposés à payer un surplus, a-t-il fait savoir.

Le projet a été cofinancé par le centre de cautionnement et de financement du canton du Valais (CCF).

## **Conclusion**

Dans ce contexte, je prie le conseiller d'Etat Christophe Darbellay de répondre aux questions suivantes:

- Quelle forme a pris le soutien financier accordé à l'entreprise Kasperskian: un prêt, des garanties ou des contributions à fonds perdu?
- Etant donné que Kasperskian AG dispose d'une halle de production qui peut être vendue ou louée, sera-t-il possible de compenser une partie des pertes? Si c'est d'un prêt que Kasperskian AG a bénéficié, le canton du Valais exigera-t-il en retour les moyens financiers accordés?
- Les ouvriers qui ont construit l'installation de production ont-ils été payés? On a pu lire dans les médias que Kasperskian AG n'avait pas réglé des factures qui se chiffrent en millions à plusieurs entreprises haut-valaisannes.
- Qu'advient-il pour les 18 employés de l'entreprise Kasperskian AG? Le canton du Valais reçoit-il des informations détaillées sur la liquidation de l'entreprise?